

Les Missions de suivi sont l'occasion d'examiner les progrès du pays au cours d'un cycle de projet et de prêter une assistance intensive sur certains aspects de la mise en œuvre. Idéalement, ces missions doivent avoir lieu lorsque la collecte de données est bien avancée, afin de guider le Groupe de travail national vers la clôture du cycle de projet. Toutefois, de temps en temps elles peuvent s'avérer nécessaires plus tôt dans le processus, par exemple si les pays rencontrent d'importantes difficultés institutionnelles ou autres qui font déraiser le projet.

Les cahiers des charges ne sont donc pas génériques, car ils doivent s'adapter aux problèmes spécifiques qu'un pays est susceptible de rencontrer.

Les activités abordées pendant ce type de mission peuvent impliquer d'étudier et de renforcer le [régime institutionnel](#) .

Ces missions abordent également des considérations de [suivi, d'analyse et de politique](#) , notamment les suivantes:

- examiner la qualité des données obtenues dans les enquêtes et autres sources;
- mettre à jour ou améliorer le registre d'investisseurs;
- offrir des formations pointues dans les domaines de faibles capacités;
- rassembler davantage de réponses du secteur privé sur le terrain ou par estimation administrative;
- examiner le logiciel – programmation, traitement et vérification des données;
- examiner les résultats préliminaires issus des données;
- offrir formations et conseils sur les recommandations analytiques et d'orientation;
- se préparer pour l'analyse et la rédaction d'un rapport;
- se préparer pour la rencontre de diffusion.

La mission met également à jour les scores d' [évaluation des capacités nationales](#) .